

Paris, le 13 mars 2009

Fédération Française de Gymnastique

Réf : JCJ/AS/GSA 484-2009

Service Sport

Tél. : 01.48.01.24.39

Objet : Code de pointage GAM 2009

**DESTINATAIRES :**

- COMITES REGIONAUX

↳ pour diffusion aux clubs et aux juges

- DTZ

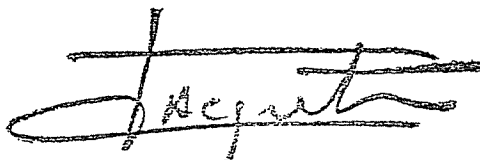
**ENVOI PAR COURRIEL**

Fédération fondée  
le 28 septembre 1873,  
reconnue d'utilité publique.

Madame la Présidente, Monsieur le Président,  
Madame, Monsieur,

Nous vous précisons que les compétitions en Gymnastique Artistique Masculine sur exercices libres (Individuels : Catégories Nationales B et C – Equipes : Divisions Nationales) seront jugées à partir du Code FIG Senior.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Jean-Claude Jacquetin  
Directeur Technique National

Copie : AM. Lemêtre – JJ. Eeckhoutte – B. Thoule – CNS GAM.